



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VÉLIZY-VILLACOUBLAY

DÉPARTEMENT DES YVELINES

ARRONDISSEMENT DE VERSAILLES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 28 JUIN 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-huit juin à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil municipal de la Commune de Vélizy-Villacoublay, dûment convoqués individuellement et par écrit le vingt-deux juin deux mil vingt-trois, se sont réunis à la Mairie, sous la présidence de M. Pascal Thévenot, Maire de Vélizy-Villacoublay.

Nombre de conseillers en exercice : 35

Quorum : 18

Présents : 25

M. Pascal Thévenot, Mme Magali Lamir, M. Jean-Pierre Conrié, Mme Michèle Ménez, M. Frédéric Hucheloup, Mme Elodie Simoes, M. Damien Metzlé, Mme Nathalie Brar-Chauveau, M. Olivier Poneau, Mme Johanne Ledanseur, M. Bruno Drevon, Mme Christiane Lasconjarias, M. Bruno Larbaneix, M. Arnaud Bertrand, Mme Chrystelle Coffin, M. Omar N'Dior (à compter de la délibération n° 2023-06-28/14 incluse), M. Marouen Touibi, M. Alexandre Richefort (à compter de la délibération n° 2023-06-28/24 incluse), Mme Christine Decool, Mme Claudine Queyrie, M. Amroze Adjuward (à l'exception des délibérations n° 2023-06-28/03, 2023-06-28/04 et 2023-06-28/05 incluse), M. Pierre-François Brisabois, M. Hugues Orsolin, M. François Daviau, M. Franck Parissier.

Ont donné procuration : 13

M. Pierre Testu à M. Bruno Drevon, M. Michel Bucheton à Mme Johanne Ledanseur, Mme Dominique Busigny à Mme Christiane Lasconjarias, Mme Nathalie Normand à M. Damien Metzlé, Mme Valérie Sidot-Courtois à M. Arnaud Bertrand, Mme Valérie Péresse à M. Pascal Thévenot, Mme Solange Pétret-Racca à Mme Chrystelle Coffin, M. Omar N'Dior à M. Marouen Touibi (jusqu'à la délibération n° 2023-06-28/13 incluse), M. Michaël Janot à Mme Nathalie Brar-Chauveau, M. Alexandre Richefort à Mme Christine Decool (jusqu'à la délibération n° 2023-06-28/23 incluse), M. Franck Thiébaux à Mme Claudine Queyrie, M. Amroze Adjuward à M. François Daviau (pour les délibérations n° 2023-06-28/03, 2023-06-28/04 et 2023-06-28/05 incluse), M. Philippe Ferret à M. Pierre-François Brisabois.

Secrétaire de Séance : Mme Johanne Ledanseur.

Délibération n° 2023-06-28/07

Objet : modification du tableau des emplois.

Pour toute correspondance :

M. le Maire • Mairie • 2 place de l'Hôtel de Ville • BP 50 051 • 78 146 Vélizy-Villacoublay Cedex

Tél. : 01 34 58 50 00 • Fax: 01 34 50 40 92 • relationcitoyens@velizy-villacoublay.fr

www.velizy-villacoublay.fr

LE CONSEIL MUNICIPAL,

SUR proposition du Maire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code Général de la Fonction Publique, et notamment les articles L313-1 et L332-23 2°,

VU la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

VU la Loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

VU la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

VU l'état du personnel annexé à la présente délibération,

VU l'avis favorable, à l'unanimité, du Comité Social Territorial consulté le 14 juin 2023 sur les situations des emplois relatives au fonctionnement et à l'organisation des services,

VU l'avis favorable, à l'unanimité, rendu par la Commission Ressources réunie en séance le 19 juin 2023,

CONSIDÉRANT le tableau des emplois permanents adopté par sa délibération n° 2023-04-19/33 du 19 avril 2023,

CONSIDÉRANT qu'il convient de transformer les emplois suivants :

En date du	Suppression d'emploi	Fonction	NB	Motif de la création/suppression	En date du	Création d'emploi	Fonction	NB
01/07/2023	Attaché territorial à temps complet	Chargé d'études urbanisme et aménagement	1	Requalification du poste sur la filière technique afin de remplacer l'agent parti	01/07/2023	Ingénieur territorial à temps complet	Chargé d'études urbanisme et aménagement	1
01/07/2023	Adjoint technique à temps complet	Mécanicien	1	Départ de l'agent par voie de disponibilité et transfert des compétences au parc automobile				
01/07/2023	Adjoint technique territorial principal de 1 ^{ère} classe à temps complet	Agent de maintenance des équipements sportifs	1	Changement de grade suite au départ à la retraite de l'agent occupant le poste	01/07/2023	Adjoint technique territorial à temps complet	Agent de maintenance des équipements sportifs	1
01/07/2023	Attaché territorial à temps complet	Directeur des Ressources Humaines	1	Changement de grade dans le cadre de l'évolution de carrière de l'agent occupant le poste	01/07/2023	Attaché territorial principal à temps complet	Directeur des Ressources Humaines	1
01/07/2023	Auxiliaire de puériculture de classe normale à temps complet	Auxiliaire de puériculture	1	Requalification du poste sur la filière technique afin de remplacer l'agent parti	01/07/2023	Adjoint technique territorial à temps complet	Accompagnant éducatif petite enfance	1
01/07/2023	Technicien paramédical de classe normale à temps non complet 50%	Psychomotricien de crèche	1	Le cadre d'emplois des techniciens paramédicaux a revalorisé en catégorie A et transformé en psychomotricien	01/07/2023	Psychomotricien à temps non complet 50%	Psychomotricien de crèche	1
01/07/2023	Puéricultrice hors classe à temps complet	Directeur de crèche	1	Changement de grade suite au départ de l'agent par voie de mutation	01/07/2023	Infirmier en soins généraux hors classe à temps complet	Directeur de crèche	1
01/08/2023	ATSEM principal de 2 ^{ème} classe à temps complet	ATSEM	1	Changement de grade suite au départ de l'agent occupant le poste	01/08/2023	ATSEM principal de 1 ^{ère} classe à temps complet	ATSEM	1
01/08/2023	Auxiliaire de puériculture de classe supérieure à temps complet	Auxiliaire de puériculture	1	Changement de grade suite au départ à la retraite de l'agent occupant le poste	01/08/2023	Auxiliaire de puériculture de classe normale à temps complet	Auxiliaire de puériculture	1

Délibération n° 2023-06-28/07

Objet : *modification* du *tableau* des *emplois.*

En date du	Suppression d'emploi	Fonction	NB	Motif de la création/suppression	En date du	Création d'emploi	Fonction	NB
				Création de poste pour l'ouverture de la crèche Les Nénuphars	23/08/2023	Infirmier en soins généraux	Directeur de crèche	1
				Création de poste pour l'ouverture de la crèche Les Nénuphars	23/08/2023	Éducateur de jeunes enfants	Directeur-adjoint de crèche	1
28/08/2023	Infirmier en soins généraux	Directeur-adjoint de crèche	1	Transformation de poste pour la crèche des Lutins suite au départ de la directrice adjointe par voie de mobilité interne	28/08/2023	Éducateur de jeunes enfants	Directeur-adjoint de crèche	1

CONSIDÉRANT qu'il convient également de créer un emploi saisonnier supplémentaire sur le fondement de l'article L332-23 2° du Code Général de la Fonction Publique dont les missions seront les suivantes :

Du	Au	Création d'emploi	Missions	NB
03/07/2023	30/07/2023	Adjoint technique à temps complet	Etudes techniques pour réaliser la végétalisation et le rafraîchissement des cours d'école (méthode Oasis)	1

ENTENDU l'exposé de Madame Johanne Ledanseur, rapporteur,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité,

DÉCIDE d'approuver les suppressions et les créations d'emplois présentées ci-dessus ainsi que l'état du personnel fixé au 1^{er} juillet 2023, annexé à la présente délibération.

DIT que les crédits sont prévus au budget de la Commune pour pourvoir ces emplois.

Fait et délibéré en séance le 28 juin 2023.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif et/ou d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité auprès du Tribunal administratif de Versailles ou par voie dématérialisée sur le site www.telerecours.fr.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

078-217806405-20230630-DEL_23_06_28_07-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/06/2023

Acte affiché du 30/06/2023 au 01/09/2023